

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2013 DE L'ASSOCIATION « MONTAGNE & PARTAGE »

Compte rendu :

Bourg-en-Bresse, le Samedi 29 mars 2014 (Salle du restaurant *La Marelle*,
Péronnas-Bourg-en-Bresse)

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

Ouverture ce jour de la 4^{ème} Assemblée Générale de l'Association *Montagne & Partage* par le président Gérard CLERMIDY. Nous attaquons la cinquième année d'exercice (Disons 4 années en terme opérationnel compte tenu des délais de création et mise en œuvre de l'association. Un peu plus d'une trentaine de personnes sont présentes aujourd'hui.

Mot de bienvenue à tous les participants. Je salue ici la présence de tous nos amis bressans, mes amis de montagne bellegardiens, mais aussi de tous ceux qui sont venus d'un peu plus loin (de Lyon, Chamonix, Paris), témoignant ainsi de tout l'intérêt qu'ils portent à notre Association.

Je voudrais saluer aussi la présence fidèle aujourd'hui avec nous de Nelly BOS, notre vice-présidente déléguée pour la région parisienne et Bruno DEBOVE et Marie Odile, sœur de Catherine RICARD. Votre présence ici revêt pour nous une symbolique bien particulière, vous le savez mieux que quiconque. Ainsi que je l'ai exprimé dans la lettre de convocation adressée à l'ensemble des membres le 17 janvier dernier, il apparaît légitime que beaucoup de nos membres ne puissent se déplacer ce jour à Bourg compte tenu de leur éloignement, aussi ai-je demandé à ceux qui ne pourraient être présents d'envoyer leur pouvoir. Ce qui a été massivement fait par l'envoi de 103 pouvoirs à mettre en perspective aux 201 droits de vote. Si on y ajoute les présents à cette réunion, le quorum est largement atteint, et cette Assemblée Générale Ordinaire peut donc juridiquement délibérer.

Remerciements également à Sandra et Didier GOIFFON, maitres des lieux et membres de notre association, qui se font un plaisir de nous accueillir cette année en mettant gracieusement à notre disposition cette salle pour nos travaux. Notre présence ici aujourd'hui est aussi un témoignage de reconnaissance sincère à nos hôtes, qui ont eu l'extrême gentillesse de nous offrir en juillet dernier une soirée caritative au profit de notre Association. Je reviendrai plus loin sur cet évènement marquant de l'année 2013.

Passons maintenant aux principaux points inscrits à l'ordre du jour.

2. RAPPORT D'ACTIVITES 2013 :

Disons-le tout de suite, sans fausse modestie, l'année 2013 a été exceptionnelle pour notre association, nos recettes étant en hausse de 6,20% par rapport à l'année précédente.. Nous l'appréhendions un peu après les événements dramatiques de septembre 2012, et la disparition tragique de nos deux vice-présidents. La restructuration de notre Conseil d'administration s'est faite dans de bonnes conditions, et nous avons pu conduire tous nos projets dans la sérénité.

Le point sur nos adhésions :

Comme je le dis à l'occasion de chaque assemblée générale, c'est sur le renouvellement des cotisations des membres existants et sur l'adhésion de nouveaux membres que repose principalement le développement de notre association. En la matière, l'année 2013 a vu les effectifs de nos adhérents diminuer de manière importante passant de 317 adhérents en 2012 à 201 adhérents en 2013. Lorsque je cite des chiffres d'adhésion, il s'agit bien sur de membres à jour de leur cotisation annuelle. Ce chiffre en forte baisse mérite néanmoins d'être relativisé car les chiffres de 2012 prenaient en compte une arrivée ponctuelle massive d'adhérents liée aux événements du Manaslu. Si l'on tient compte de ce paramètre, nos effectifs globaux sont néanmoins en baisse sensible, de l'ordre de 40 unités, phénomène lié essentiellement à des adhérents qui n'ont pas renouvelé leur cotisation, et à notre difficulté à recruter de nouveaux adhérents. Sur ce dernier point, les espoirs que nous avons fondés sur la cooptation de nouveaux adhérents par les adhérents historiques n'a pas produit les effets escomptés. J'en éprouve une certaine déception. Tout le monde s'accorde à penser que ce que fait MONTAGNE & PARTAGE est très bien, mais les membres actifs ne se mobilisent pas assez pour le recrutement. Parmi nos nombreux donateurs occasionnels, je voudrai mettre l'accent, et les remercier chaleureusement, sur trois de nos donateurs majeurs en 2013, qui ont apporté une contribution importante à notre projet de construction d'un orphelinat : La Fondation ANBER à hauteur de 20 000 €, l'Association TALENT & PARTAGE (Société Générale) à hauteur de 6400 €, et l'Association nordiste SOLIDARIKIDS à hauteur de 5000 €. Comme j'aime aussi à le répéter, se sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, notre indépendance et notre capacité à intervenir financièrement dépendent de vous, et surtout de votre motivation à entraîner autour de vous de nouvelles personnes sensibles à la cause que nous défendons collectivement. Je compte encore sur vous pour développer ce concept cher du « One to One », même si les résultats jusque là ne sont pas à la hauteur de nos attentes comme je l'ai expliqué précédemment. Je forme aussi le vœu que nos effectifs se développent en zone alpine pour poursuivre le chemin tracé par Ludo CHALLEAT..

Un petit tableau d'honneur vous est également présenté cette année mettant en exergue des personnes dont la contribution financière a été particulièrement appréciée. Y figurent cette année :

- .Bernadette et André LECLERCQ de la Fondation Anber (20 000 €),
- .Bernard LAVIALLE de l'Association Talents et Partage (6400 €),
- .Frédéric DELLOYE de l'Association Solidarikids (5000 €),
- .Didier et Sandra GOIFFON, soirée caritative (6840 €),
- .André MASSONNET, anniversaire (2450 €),
- .Roland MARVIE (Villaverde) et Nicolas ROUX (Europe Garage), financement expo photos à hauteur de 1700 € chacun,
- .Annie et Jean THOMAS, donateurs particuliers réguliers (2100 €).

Permettez moi d'ajouter à ce tableau d'honneur notre secrétaire Bernard DESHAIS, qui depuis nos débuts nous offre l'ensemble des supports papier (brochures, lettres, bulletin d'informations, etc.), de si belle qualité et qui nous valent beaucoup de louanges, parfois même un peu de jalousie...

Et enfin, les 24 parrains, dont je ne citerai pas ici les noms (Vous les retrouverez plus loin), qui depuis le début se sont engagés avec enthousiasme dans le financement d'un parrainage d'enfant népalais.

Le point sur nos réalisations :

L'année 2013 a été particulièrement consacrée à rassembler le budget nécessaire au financement de notre projet de construction d'un orphelinat de 41 lits à Sauraha dans la Province de Chitwan au Népal. Ce projet avait été acté lors de notre dernière Assemblée Générale après une étude de faisabilité concluante conduite fin 2012, sur la base d'un budget global de 91 399 €, établi par une autorité népalaise indépendante, les services techniques et d'ingénierie de la Municipalité de Ratnagar, dont dépend Sauraha. Avec les aménagements ultérieurs non prévus au devis initial, notre association a provisionné un budget de 100 000 €, entièrement couvert à ce jour par les fonds propres de l'association, et la contribution des donateurs extérieurs précédemment cités. Votre Président veillera scrupuleusement au respect des engagements financiers pris par rapport aux devis, et aucun dépassement ne sera accepté.

Ce projet important, qui maintenant est entré dans sa phase opérationnelle de construction, a fait l'objet d'une convention tripartite signée le 25 septembre 2013 à Pokhara entre Montagne et Partage, financeur exclusif, Mountain and Share Nepal, notre émanation locale en charge des travaux, des contrôles et règlements, et enfin l'Association népalaise Children and Women Promotion Center, bénéficiaire du projet et gestionnaire de l'établissement. Dans un souci de totale transparence, cette convention en anglais est disponible sur simple demande des adhérents.

Vous avez également tous les détails sur le montage de ce projet dans les colonnes de notre dernier bulletin d'informations, que vous avez du recevoir fin janvier. En termes d'avancement des travaux, ceux-ci vont bon train sous la houlette de notre correspondant local Pemba Sherpa, qui a pu constituer une équipe travailleuse et compétente d'une trentaine de personnes. Je suis régulièrement en contact avec lui par Skype, et à ce jour la dalle du premier étage a été coulée. Les villageois ont fait part de leur satisfaction, tout comme les autorités locales concernées, et bien évidemment l'association bénéficiaire, qui par ailleurs apporte son concours aux travaux. J'ai prévu de me rendre sur place courant juin (A mes frais comme toujours...) pour contrôler les moindres détails de ce projet qui nous tient tous à cœur, et voir également si des mesures d'accompagnement sont nécessaires dans la limite de notre engagement financier. Vous aurez bien sûr un rapport détaillé de ma visite, et des premiers éléments de réponse sur notre compte Facebook.

Le point sur nos parrainages :

Grace à l'engagement personnel dans la durée de 24 donateurs individuels contribuant à hauteur de 500 € par an, 24 parrainages ont pu être mis en place, en direction de la communauté sherpa méritante, et d'enfants déshérités du Népal.

1. Dolma Sherpa parrainé par M. et Mme Alexandre RIBOT.
2. Lhakpa Doma Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard CLERMIDY.
3. Migma Sherpa parrainé par M. Pierre SCHWINTE.
4. Saaron Chapagain parrainé par M. et Mme Jean Philippe CAPELLI.
5. Sarbin Shersta parrainé par M. et Mme Serge GRANDCLEMENT.
6. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par Raymond DUBOURGET.
7. Meki Sherpa parrainé par Nicole SANCHERIS
8. Nima Sherpa parrainé par M. et Mme Norbert FLAUJAC.
9. Jangbu Sherpa parrainé par M. et Mme Claude COLETTA.
10. Pasang Nuru Sherpa parrainé par M. et Mme Jean Bernard PAULHAC.
11. Passang Diki Sherpa parrainée par M. et Mme Christian MAUREL.
12. Mingma Doma Sherpa parrainée par M. et Mme Marc BABIN.
13. Furba Phuti Sherpa parrainée par M. et Mme Bernard PERRIN.
14. Ang Doma Sherpa parrainée par Mme Nelly BOS.
15. Rohit Magar parrainé par M. Claude DESHAIS.
16. Jangmu Sherpa parrainé par M. et Mme Alain BOUVARD.
17. Sharansh Shrestla parrainé par M. et Mme Patrick NAZARETH.
18. Lhakpa Khatri parrainé par M. et Mme Pierre POCHON.
19. Sudip Bothya parrainé par Mme Cécile CHALLEAT.
20. Lhakpa Sonam Sherpa parrainé par M. et Mme Gérard BRAUD.
21. Nima Yanji Sherpa parrainée par M. et Mme Daniel MOUILLEAU.
22. Daki Sherpa parrainée par M. et Mme Franck GALLIA.
23. Ripesh Pradhan parrainé par M. Christian BORDAGE.
24. Minda Sherpa parrainée par Anne BOUY et Fred DELLOYE.

L'ensemble des enfants et leurs parents ont été reçus le 16 septembre dernier à l'hôtel Gangyong à Katmandu par le Président Gérard CLERMIDY au cours d'une réunion formelle organisée par PEMBA SHERPA, à laquelle participait l'ensemble des membres français et canadiens inscrits au voyage mémoriel à Samagaon. Il a été remis à cette occasion la contribution financière annuelle des parrains respectifs à hauteur de 500 €. Les familles, mises en face de leurs obligations morales vis-à-vis des donateurs se sont montrées particulièrement émues et reconnaissantes. Les enfants ont été invités à envoyer des nouvelles à leurs parrain respectif en France, et je sais que la majorité

l'ont fait. PEMBA SHERPA est chargé du contrôle de la bonne utilisation des fonds versés pour aider à l'éducation scolaire des enfants parrainés.

Cette action de parrainage fonctionne bien, les fonds versés sont vérifiés quant à leur utilisation, et mérite d'être pérennisée dans sa forme actuelle.

De nombreux enfants ou parents m'ont remis une lettre à remettre à bon nombre des parrains et marraines français. Cette cérémonie annuelle a comme toujours été empreinte de beaucoup de respect et de reconnaissance.

Hommage à nos amis disparus au Manaslu en septembre 2013 :

MONTAGNE & PARTAGE a mis un point d'honneur à honorer de manière concrète la mémoire de Philippe BOS, Ludovic CHALLEAT, Fabrice PRIEZ, Catherine RICARD et Dominique OUIMET, tous membres d'EXPES.COM, victimes de l'avalanche meurtrière du 23 septembre 2012 au Manaslu.

Une équipe constituée de 12 personnes (7 français et 5 Canadiens) s'est rendue à ses frais en septembre dans le cadre d'un trekking jusqu'à Samagaon, village situé au pied du Manaslu, et a pu inaugurer solennellement un très beau mémorial lors d'une cérémonie œcuménique d'une grande intensité émotionnelle. Le lama, dignitaire religieux de Sama Gompa a mis tous les participants en communion avec nos amis disparus. Certes notre tristesse demeure, mais se nourrit du souvenir attendri de nos amis disparus, désormais inscrit dans la pierre pour l'éternité dans ce coin reculé du Népal. Le mémorial a été financé par Montagne et Partage à hauteur de 1000 €, remis à la communauté villageoise de Samagaon, qui s'est engagée à en assurer la pérennité et l'entretien annuel. Des contacts ont été établis à cette occasion avec Bir Bahadur Lama, Directeur de l'école primaire de Samagaon et une dotation de matériel solaire (Lunettes et masques) offerte par Bollé/Cébé (Groupe Bushnel Outdoors Products) a été remise au chef du village en vue d'équiper régulièrement tous les villageois qui effectuent les portages de matériel jusqu'au camp de base du Manaslu. Une nouvelle dotation est par ailleurs prévue en 2014 pour les enfants de Sauraha, où se trouve notre nouvel orphelinat..

Réalisation d'une exposition de photos « Himalaya, demeure des neiges » :

Pour faire suite à une décision prise lors de la dernière Assemblée Générale, l'exposition de photos de photos a vu le jour. Il s'agit d'une exposition clé en mains de 26 tirages photo grand format consacrée à l'Himalaya (Scènes de la vie courante et personnages typiques) proposée avec les supports grilles de présentation. D'un budget global de 5011,35 €, elle a été financée à hauteur de 3400 € par deux sponsors (Villaverde et Europe Garage). Elle vise à faire partager gratuitement auprès de tous les publics les expériences vécues en Himalaya. A ce jour, l'exposition a été présentée avec succès à *La Marelle* lors de la soirée caritative de juillet dernier, dans le hall d'accueil *Wolkvagen d'Europe Garage*, à la *Librairie Montbarbon*, et au *Lycée Lalande*, où elle a été suivie de deux conférences auprès des élèves de seconde. Les échos que nous en avons reçus sont très positifs. Nous sommes bien dans les valeurs de montagne et de partage.

Soirée caritative du 1^{er} juillet 2013 au Restaurant *La Marelle* à Péronnas:

Il s'agit d'une initiative nouvelle proposée généreusement par Sandra et Didier GOIFFON du Restaurant *La Marelle*, où nous sommes réunis aujourd'hui, et qui ont

mis gracieusement leurs installations, leur personnel, et la réalisation d'un repas-buffet à la disposition de notre association sous forme d'une Garden Party des plus réussies. Des buffets originaux et gastronomiques, un bar à vins à volonté, une tombola richement dotée et une très belle animation musicale sous la houlette d'Eric BENSOUSSAN ont contribué au le plaisir non dissimulé des 112 convives qui avaient répondu à notre invitation. Un grand merci à Sandra et Didier GOIFFON, au personnel de la Marelle qui a accepté de venir travailler gratuitement, aux fournisseurs ayant apporté leur pierre à la réussite de cette belle soirée estivale, et à tous les participants. Cette action a rapporté la somme appréciable (Aucunes dépenses à notre charge) de 6840 €.

Poursuite des actions à long terme :

Cela concerne l'octroi d'une bourse d'apprentissage du Français à un jeune homme et une jeune fille népalaise d'un montant de 500 € chacun, et du financement annuel du poste de professeur d'informatique de l'Ecole d'Hewa dans le cadre de l'informatisation de l'école réalisée en 2012. Ces deux actions nous valent de très bon retour.

Développement de notre compte Facebook et de notre site Internet :

L'intérêt de communiquer de manière moderne et performante n'est plus à justifier. C'est dans cette perspective que Montagne & Partage a revisité en 2013 et mis à jour les rubriques de notre site Internet grâce à Michel OFFNER, notre Webmaster.. Un contact est également engagé avec une jeune graphiste Mélanie PEREZ, web designer, originaire du Sud ouest pour améliorer gracieusement la présentation graphique du site. Les membres présents accueillent très favorablement cette proposition.

Concernant le réseau social Facebook, notre page a été créée le 8 mai 2012 à l'initiative de notre ami Jean-Philippe CAPELLI. Un peu moins de 2 ans après sa création, nous avons passé la barre des 300 « followers » (Dont 60% de femmes), c'est-à-dire des membres qui reçoivent quotidiennement les informations sur les activités de notre association. Notre moyenne de visiteurs est de 260 par jour avec des pics en fonction des informations publiées. Au niveau de l'origine géographique des suiveurs, on peut noter une grande diversité d'origine avec prééminence de la France, et une forte participation en provenance du Canada, de Belgique, du Népal et de Finlande. On note aussi des connections en provenance du Royaume-Uni, des USA, de l'Argentine, du Pakistan, du Maroc, de l'Inde, du Danemark, d'Autriche et d'Australie.

Compte tenu de l'internationalisation des visiteurs de notre page Facebook, nous prévoyons de traduire en anglais tous les textes que nous publions, ce qui est indispensable pour notre développement.

En matière de développement à l'étranger, notre projet d'établir une antenne légère de Montagne & Partage au Québec est malheureusement restée sans suite.

3. NOMINATION DE SERGE GRANDCLEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Serge GRANDCLEMENT de DOLE est un adhérent de la première heure de notre association, tout comme son épouse Michèle. Tous deux ont une relation particulière avec le Népal, où ils se rendent régulièrement. Ils sont par ailleurs amis intimes de

PEMBA SHERPA. Ceci étant dit, Serge est par ailleurs un photographe expert, et il excelle dans la mise en œuvre de diaporamas, qui sont de véritables petits films d'animation.

Vous savez tous l'importance qu'il y a à communiquer de manière moderne et attractive.

Mon rôle consistant aussi à fédérer des compétences multiples au sein de notre association, je souhaite et sou mets à votre vote, la nomination de Serge GRANDCLEMENT à notre Conseil d'Administration, où il sera plus particulièrement en charge des questions multimédia en rapport avec notre communication globale, notre site Internet et notre compte Facebook.

Serge GRANDCLEMENT est élu à l'unanimité.

4. COMPTE RENDU FINANCIER :

Ce compte rendu vous est présenté par notre trésorier Yves RISPOLI, sur la base d'une mission de présentation des comptes annuels de l'Association *Montagne & Partage*, établie par la Société COFIGEC Rhône Alpes de Bourg en Bresse, conformément aux dispositions du plan comptable général contenues dans le règlement n° 99-01.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée en référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels respectent le principe de prudence, conformément aux hypothèses de base, à savoir continuité de l'exercice, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Le total du bilan s'établit à **124 911 €**, à partir de ressources propres d'un montant de **83 330 €**.

L'excédent net annuel s'établit à **62 701 €**, constitués en fonds de réserve pour le financement de nos projets futurs.

L'actif de l'association est constitué de l'excédent des résultats cumulés au 31 décembre 2013 figurant en trésorerie pour **125 K€**.

Pour une bonne compréhension de tous, le Président ajoute quelques commentaires relatifs à l'analyse de nos principaux ratios de gestion à fin décembre 2013.

- Montant total de nos recettes :

84.336,38 € en hausse de **6,20%** par rapport à 2012, provenant uniquement de la sphère privée (Pas de financement public).

- Répartition des recettes :

Cotisations (22 715,00 €), Dons et collecte (48 340,00 €), Parrainages individuels (12 000,00 €), Intérêts bancaires (1472,15 €).

- Nombre total d'adhérents depuis la création : 417
- Nombre d'adhérents ayant renouvelé leur cotisation : 201
- Montant moyen de la cotisation : 113,00 €

• Montant de nos dépenses :

21 910,31 €. Chiffre peu significatif car toutes les dépenses afférentes à notre projet d'orphelinat seront payées en 2014.

• Répartition des dépenses en 2013 :

Exposition photos « *Himalaya, demeure des neiges* » (5011,35 €), Petit matériel (299,00 €), Parrainages (12 500,00 €), Bourses d'étude du français (1000,00 €), Informatisation école Hewa (1000,00 €), Mémorial Samagaon (1000,00 €), Frais de fonctionnement (1169,96 €).

• Nos dépenses de fonctionnement :

Affranchissements postaux (640,85 €), Fournitures de bureau (174,13 €), Frais financier virements internationaux (19,50 €), et honoraires expert comptable (335,48 €)

Ces dépenses de fonctionnement représentent 1,47 % de nos recettes totales.

Ce résultat remarquable est le fruit d'une gestion très rigoureuse, mais surtout de la prise en charge à titre personnel (Sans demande de remboursement) de tous les frais de communication, bureau, informatique, déplacements, et séjours sur place. Pour être totalement clair sur le sujet, notre cabinet d'expertise comptable a établi une répartition des contributions volontaires dont les caractéristiques sont :

- .Temps passé en conférences, missions, etc. (Environ 1200 heures).
- .Supports d'imprimerie pour un coût avoisinant 2500 €.
- .Frais de voyages, séjours et déplacements (Sur justificatifs) pour 5673 €.

Gérard CLERMIDY se félicite des bons résultats financiers obtenus, et précise que l'ensemble des comptes sont à disposition de l'ensemble des adhérents, selon un principe qui lui est cher, de totale transparence. Il est également de faire parvenir aux membres qui en feront la demande, les comptes annuels établis au 31 décembre 2013.

5. APPROBATION DES COMPTES :

Demande de quitus. La gestion et les comptes 2013 de *Montagne & Partage* sont approuvés à l'unanimité.

6. RAPPORT MORAL ET PROJETS POUR 2014 :

Même si les chemins de l'aide humanitaire au Népal sont souvent tortueux et difficiles, les habitants de ce beau pays n'en sont pas moins attachants, et les plus déshérités d'entre eux, surtout les enfants méritent bien notre aide amicale.

Je vous propose de continuer l'œuvre entreprise sur la base de quelques principes qui me sont chers, à savoir: faire en sorte que chaque centime que vous versez à Montagne & Partage aille en totalité à la réalisation de nos projets, que nos frais de fonctionnement soient réduits à leur plus simple expression sur la base d'un bénévolat totalement désintéressé, et que nos projets puissent être menés dans la plus totale transparence, avec maîtrise des coûts, respect des populations concernées, et contrôle des filières de financement. En substance, rester petits, et efficaces.

Mon rapport moral portera en premier lieu sur une réflexion sur le chemin parcouru depuis la création de Montagne & Partage.

Sans fausse modestie, soyons fiers du chemin parcouru ensemble depuis la création officielle de Montagne & Partage en Février 2010. Depuis cette date, nous avons financé environ **250 000 €** de projets humanitaires au Népal. Ce qu'il est important de savoir, c'est qu'avec une telle somme, compte tenu de l'énorme différence de niveau de vie entre la France et le Népal, on disposerait en France d'une capacité budgétaire multipliable par dix. (Le salaire d'un enseignant du secteur privé au Népal est d'environ 150 € par mois). Nos principales actions ont porté sur l'octroi de **83 bourses d'éducation** et d'apprentissage du français pour des enfants népalais méritant à hauteur de 42 000 €, sur **l'informatisation de l'école primaire de Hewa** dans le Solu Khumbu à hauteur de 3500 € et sur 3 projets structurants, la construction de **deux écoles dans le Téraï** (Ecole secondaire Janta Ma Vi et école primaire pour sourds-muets Bahira Balak) et d'un **orphelinat** à Sauraha (en cours d'achèvement) à hauteur de 180 000 €. Nos autres interventions ont porté sur la **formation des Sherpas d'altitude**, sur des **équipements et fournitures scolaires** diverses, et sur la **construction d'un mémorial** à Samagaon, en hommage à nos amis victimes de l'avalanche du Manaslu de septembre 2012.

MONTAGNE & PARTAGE reste une petite association humanitaire, efficace et proche de la réalité du terrain grâce à l'action inestimable de notre correspondant officiel au

Népal, PEMBA SHERPA. MONTAGNE & PARTAGE se veut aussi exemplaire au niveau de sa gestion totalement bénévole et de ses frais de fonctionnement réduits à leur plus simple expression (**1,47% de nos recettes en 2013**). Cela aussi, c'est notre fierté.

Voici maintenant les principaux axes de travail que je vous propose pour 2014, chaque projet méritant d'être affiné en matière de faisabilité et de financement.

Continuation de la campagne d'adhésions. Stratégie du « One to one ». Et de la recherche de donateurs particuliers ou entreprises, et fondations caritatives. Chaque membre doit se sentir concerné. Il en va de la pérennité de notre association.

Maintien et optimisation des parrainages : Notre but réaffirmé n'est pas la quantité, mais des dossiers bien ficelés et contrôlés, avec l'aide affectée à des situations bien étudiées et établies par notre correspondant PEMBA SHERPA. Je vais veiller avec Pemba à ce que les enfants donnent bien de leurs nouvelles au moins une fois par an.

Capitalisation financière de notre excédent de trésorerie sous forme de fonds de réserve en prévision de nos projets futurs. Pour votre information, les intérêts bancaires que nous avons perçus en 2013 du fait du placement de nos excédents de trésorerie ont été supérieurs à l'ensemble de nos frais de fonctionnement...

Reconduction du financement d'un poste annuel de professeur d'informatique dans l'école publique de Hewa dans le Solu Khumbu. Coût prévisionnel : 1000 €. Il est prévu d'accéder à la demande de l'Ecole pour la fourniture de matériel scolaire divers pour un montant total de 736 € (Informatique, matériel scolaire, musique, etc.).

Reconduction de deux bourses d'étude du Français auprès de l'Alliance Française de Katmandu, destinée à une jeune fille méritante Sabnam SHERPA. (500 €), et à Pralhad CHAPAGAIN (500 €), Assistant de Pemba Sherpa, qui nous est d'une aide efficace dans nos projets.

Finalisation des travaux de construction de notre orphelinat à Sauraha dans la Province de Chitwan. J'ai prévu de me rendre sur place en juin prochain pour inspecter les travaux, et établir une convention complémentaire portant sur la réalisation de deux chambres d'hôtes tout confort, attenantes au bâtiment en construction (Présence à proximité de la Réserve animalière de Chitwan). Cette extension souhaitée par les gestionnaires de l'établissement sera faite dans le cadre d'économies réalisées sur le budget prévisionnel initial, et les bénéfices tirés de cette activité seront exclusivement affectés au fonctionnement de l'orphelinat (Achat pour les enfants de nourriture et de vêtements par exemple). Inauguration prévue en octobre 2014.

Etude de faisabilité d'un projet éducatif à Samagaon (Manaslu), qui pourrait porter sur l'informatisation de l'école primaire du village en liaison avec une école partenaire en France (Gex), sur la fourniture d'un sac d'écolier à l'ensemble des écoliers du village, sur l'élaboration d'un programme éducatif pendant la longue trêve hivernale de 5 mois, qui constitue un réel hiatus dans l'apprentissage des savoirs, et enfin sur l'envoi de quelques élèves méritants en études secondaires à Katmandu (Ecole secondaire et internat). J'ai prévu de

rencontrer Bir Bahadur Lama, Directeur de l'école de Samagaon (Et chef de village...) lors de mon prochain voyage au Népal en juin prochain.

Discussion concernant l'implication éventuelle de M & P dans le fonctionnement d'une structure spécialisée d'accueil de 11 enfants sourds-muets et aveugles...en vue de faciliter leur accès à l'éducation et un minimum de dignité . Le projet est porté par Lhakpa Sherpa (Jiri Sherpa), qui avait encadré le trek de nos amis Perrin au Langtang en novembre 2013. Le désarroi des parents et la situation de cet enfant, dont le dossier médical a été étudié en France, nous ont beaucoup émus.

Ce dossier n'est pas facile compte tenu de nombreuses difficultés de mise en œuvre, des risques encourus, et surtout de la pérennité du fonctionnement de la structure. Le débat reste ouvert. Une bourse ponctuelle de grand handicap (1000 €) est proposée à la famille de Jiri pour faciliter les conditions de vie journalière de l'enfant. Blandine PERRIN, référente dans ce dossier continuera à servir de lien avec Jilu.

Projet de tirage de quelques photos supplémentaires pour notre exposition de photos de montagnes himalayennes et d'habitants de l'Himalaya, destinée à accroître la notoriété de notre Association dans le cadre de prêts ciblés. Frais de tirage et d'encadrement, les photos étant fournies, libres de droit, par Gérard CLERMIDY où d'autres membres de Montagne & Partage.

Demande d'approbation de ces projets pour 2014.

Ces projets sont acceptés à l'unanimité.

7. QUESTIONS DIVERSES ET PROPOSITIONS DES MEMBRES :

Le Président donne la parole à tous ceux qui le souhaitent, en particulier pour aborder des sujets non prévus à l'ordre du jour, ou pour faire des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30, rendez-vous étant d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.

Une trentaine de personnes se sont retrouvées ensuite pour un excellent déjeuner pris au Restaurant *La Marelle*, chacun payant son propre repas.

Fait à Bourg-en-Bresse le 30 mars 2014.

Annexes disponibles sur simple demande des adhérents :

Convention tripartite orphelinat Sauraha Népal et avenant.

Comptes annuels au 31 décembre 2013.

Fait à MONTAGNAT,
Le 2 Avril 2014

Le Président,
Gérard CLERMIDY

Le Secrétaire,
Bernard DESHAIS